

MAIRIE de



## INFORMATIONS MUNICIPALES

**Présents :** Alain TROUCHE, Roselyne ALBERT TARROUX, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Séverine LO, Yves DELMAS, Jacques FAURE, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE, Dorothee RHAULT

**Absent excusé :** Sébastien FOURNIÉ

Avant l'ouverture de la séance, l'ensemble du conseil municipal, la secrétaire et le public présent dans la salle ont observé une minute de silence en mémoire de notre agent technique Daniel PARIS décédé le 3 septembre 2020.

### 1. Approbation des PV du 10 juillet 2020 et du 28 juillet 2020

Après lecture, les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 10 juillet et du 28 juillet ont été approuvés à l'unanimité.

### 2. Exonération de la taxe foncière sur le non-bâti (TFNB) pour les parcelles exploitées selon le mode de production biologique

Un dispositif fiscal national inscrit au Code Général des impôts vise à soutenir les nouvelles exploitations agricoles engagées dans en agriculture biologique, par une exonération temporaire de la taxe sur le foncier non-bâti.

Les communes peuvent exonérer par délibération et pour 5 ans, cette taxe pour les terrains agricoles exploitées en mode biologique. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité de ne pas exonérer ces parcelles.

### 3. Bâtiments :

#### 3.1 Point sur l'habitat partagé :

Les membres de la commission sociale, Monsieur Alain TROUCHE, Mme Roselyne TARROUX-ALBERT, Mme Séverine LO, Mr Sébastien FOURNIÉ et Mme Dorothee RHAULT ont participé à une réunion d'information technique avec les services du Conseil Départemental le 10 Août dernier.

L'habitat partagé doit être labellisé, c'est-à-dire répondre à un cahier des charges, afin de pouvoir bénéficier de l'aide départementale.

4 engagements :

- Les logements doivent être adaptés au vieillissement
- Une maîtresse de maison assure une qualité de service et un accompagnement sur les services (veille pendant la nuit, portage des repas, animation...)
- Une inscription dans le réseau gérontologique pour la personne afin de lutter contre l'isolement. Les personnes sont autonomes.

- Un besoin de sécurité et de lutte contre l'isolement : les personnes doivent être incluses dans la vie du village par la proximité des commerces, services et loisirs.  
Une nouvelle rencontre est à venir afin de finaliser le projet avec THEMELIA (maitre d'ouvrage référencé par le conseil départemental), le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement).

### 3.2 Suite à donner au droit de préemption urbain sur la parcelle AA5 :

Après une visite du conseil municipal dans la maison Delamour, il est décidé à l'unanimité de ne pas donner suite au droit de préemption sur cette parcelle.

### 3.3 Eclairage de l'église Saint Sauveur :

L'éclairage de cette église étant vétuste et présentant des risques pour la sécurité du bâtiment, il a été demandé un devis à Monsieur LARROQUE de Livers-Cazelles pour une mise aux normes électriques. Celui-ci est de 8100 HT, il sera demandé d'autres devis avant de faire un choix pour ces travaux.

### 3.4 Agrandissement de la salle des Associations :

Le conseil municipal décide de lancer le projet. Plusieurs pistes ont été lancés pour le choix de l'architecte qui reste à déterminer.

### 3.5 Règlement du City stade :

Afin de respecter le protocole sanitaire, les élèves de la cantine sont séparés en deux groupes. Les intervenants de l'école souhaiteraient avoir accès au City Stade afin d'occuper le groupe en attente de manger. Le conseil municipal décide de faire mention sur le règlement que l'accès au city stade étant interdit de 12h à 15h du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, une exception sera faite aux scolaires encadrés entre 12h et 14h. Une mention a été rajoutée sur le règlement.

### 3.6 Déploiement de la Fibre par SFR :

Le déploiement de la fibre FTTH pour tous les Tarnais a débuté sur le département suite au mandat confié à SFR. La société **TARN Fibre** porte la mission de mettre en œuvre l'infrastructure fibre dans le Tarn et est accompagnée par les équipes de pilotage de SFR FTTH. Notre commune figure parmi celles identifiées pour recevoir l'implantation d'un équipement de cœur de réseau : Un Nœud de Raccordement Optique (NRO). Une réunion avec les représentants de SFR et le département représenté par le pôle routier de Cordes sur Ciel est prévue le 24 septembre 2020 pour voir la faisabilité du projet.

### 3.7 Alarme anti-intrusion à l'école :

Une alarme anti-intrusion a été demandée par les maitresses qui jugent leur dispositif actuel très contraignant et peu efficace lors des essais. Elles ont demandé qu'il leur soit installé une sonnette dans chaque classe reliées entre elles. Une demande sera faite en ce sens à un électricien.

## **4. Choix de la nouvelle secrétaire de mairie**

Suite au départ de notre secrétaire Nathalie GOURC prévue le 1<sup>er</sup> octobre, un appel à candidature a été effectué. Trois candidates ont été retenues. Le conseil municipal après avoir débattu a validé la candidature de Madame Laurence ZAPATA.

## **5. Voirie**

Aménagement du chemin de Rouquette : les travaux devraient être lancés prochainement.

## **6. Questions diverses**

6.1 Les bordures dans le village sont abimées par le passage des voitures qui ne respectent pas le tracé des trottoirs. Un rendez-vous va être pris avec la société Urbalink, maître d'œuvre lors de l'aménagement du bourg, pour voir les possibilités d'arrangement des trottoirs et de trouver des solutions pour que les véhicules respectent la voirie.

6.2 Le règlement des deux cimetières doit être mis à jour, la commission cimetière devra se réunir pour le finaliser avant son adoption par le conseil municipal.

6.3 Un appel à candidature pour le poste d'agent d'entretien va être lancé en collaboration avec la commune de Sainte-Croix.

6.4 Compte rendu de l'assemblée générale du Pole Funéraire Albigeois : malgré une diminution du chiffre d'affaire, le budget 2019 présente un excédent.

6.5 Le père Sene souhaiterait faire un groupe de catéchisme avec des élèves du CE2 au CM2. Contacter Dorothée RHAULT pour toute information.

6.6 Le site internet de Villeneuve sur Vère n'est plus opérationnel. La commission se réunira afin de trouver la meilleure solution pour faire vivre au mieux cet outil de communication.

### **RAPPEL :**

**LE SERVICE D'AIDE INTINERANT DE LA MSAP A REPRIS SES PERMANENCES A VILLENEUVE SUR VERE TOUS LES 4<sup>èmes</sup> JEUDIS DU MOIS !!!!**

**N'HESITEZ PAS A LES APPELER (05.63.56.55.88) POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS SI VOUS AVEZ BESOIN :**

- D'ETRE INFORME ET ACCEDER A VOS DROITS
- D'ETRE ACCOMPAGNE DANS VOS DOSSIERS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET.

**PARTICIPER A DES DISCUSSIONS ET ANIMATIONS COLLECTIVES AUTOUR D'UNE BOISSON ET DES GATEAUX....**

***Ce service est en danger de pérennité.  
Utilisons-le ! Faisons-le vivre ! Faisons-le perdurer !***

Prochain conseil municipal le mardi 13 octobre 2020 à 20 h 30